

Rennes, le 12 septembre 2020.

RÉSOLUTION

*donnant quitus pour la gestion morale de l'association
et adoptant le rapport d'activité*

SUR PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Vu les statuts,

Vu le règlement intérieur,

Vu la motion AG 2020-II du 22 août 2020 et la décision du secrétaire générale AG 2020-II du 22 août 2020,

Vu le rapport d'activité présenté par le secrétaire général et la secrétaire générale-adjointe,

L'ASSEMBLEE GENERALE DÉCIDE CE QUI SUIT :

Article unique. – L'assemblée générale donne *quitus* au conseil d'administration pour sa gestion morale de l'association pour la période du 21 septembre 2019 au 12 septembre 2020 et approuve le rapport d'activité présenté pour ladite période.

À Rennes,
pour Alumni ICR,
le président **Adrien Champroux** SIGNE,